

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTERE DE LA SANTE ET DES
AFFAIRES SOCIALES

SECRETARIAT GENERAL A LA SANTE
PUBLIQUE

DECRET N° 77/393 du 2/8/77.

Portant inscription au tableau d'avancement
de l'année 1976 des fonctionnaires des cadres
de la catégorie A hiérarchie I des Services
Sociaux (Santé Publique).

LE DEUXIEME VICE PRESIDENT DU CMP PREMIER
MINISTRE CHEF DU GOUVERNEMENT MINISTRE DU PLAN

ISAS :

DGT

DE

CF

(/u l'acte fondamental du 5.4.77,
(/u la loi n° 15-62 du 3.2.62 portant statut général des fonctionnaires
des cadres de la République du Congo,
(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21 Juin 1958 fixant le règlement sur la sol
des fonctionnaires des cadres de la République du Congo,
(/u le décret n° 62-130/FP du 9 Mai 1962 fixant le régime des rémunérations
des fonctionnaires de la République du Congo,
(/u le décret n° 74-470 du 31.12.74 abrogeant les dispositions du décret
n° 62-196/FP du 5 Juillet 1962 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires
de la République Populaire du Congo,
(/u le décret n° 62-197/FP du 5 Juillet 1962 fixant les catégories et
hiérarchies des cadres créées par la loi n° 15-62 du 3.2.62 portant statut général
des fonctionnaires de la République du Congo,
(/u le décret n° 62-198/FP du 5 Juillet 1962 relatif à la nomination
et à la révocation des fonctionnaires des cadres de l'Etat,
(/u le décret n° 65-170/FP du 25 Juin 1965 réglementant l'avancement
des fonctionnaires de la République du Congo,
(/u le décret n° 65-44 du 12.2.65 abrogeant et remplaçant le décret
n° 63-376 du 22 Novembre 1963 fixant le statut commun des cadres de la catégorie
A hiérarchie I de la Santé Publique,
(/u le décret n° 65-50 du 16 Février 1965 fixant le statut commun des
cadres Administratifs de la Santé Publique de la République du Congo,
(/u l'acte 001 du 3.4.77 structurant le Comité Militaire du Parti et
nommant le Premier Ministre Chef du Gouvernement Ministre du Plan,
(/u le décret n° 77/165 du 5.4.77 portant nomination des Membres du
Conseil des Ministres,
(/u les procès-verbaux de la Commission Administrative Paritaire d'avancement
en date du 10 Février 1977,

D E C R E T E :

Article 1er.- Sont inscrits au tableau d'avancement de l'année 1976, les
fonctionnaires des cadres de la catégorie A hiérarchie I des Services Sociaux
(Santé Publique), dont les noms suivent :

.../...

IK

A)- ADMINISTRATEUR DE SANTE

Pour le 2ème échelon

A 2 ans

M.- BOUEKASSA Aimé-Alphonse, Ministère de la Santé et des Affaires
Sociales à Brazzaville

B)- CHIRURGIEN-DENTISTE

Pour le 6ème échelon

A 2 ans

M.- BAKOUMA Séraphin - en stage en France

C)- PHARMACIENS

Pour le 5ème échelon

A 2 ans

M.- BAVOUIDI Pierre-Claude - Maternité Blanche GOMES B/ville

Mme MOUKALA née SAMBA Colette - IAPCO B/ville

MM. OPA Jean-François - Hôpital Général B/ville

A 30 mois

M. PEGUELA Michel - Hôpital A. SICE Pointe-Noire

D)- MEDICINS

Pour le 5ème échelon

A 2 ans

MM.- BOUITY Jean-Claude - Centre Médical de Kellé

- EKCUNDZOLA Jean-Roger - Hôpital Général B/ville

- GALIBA Jacques - Hôpital du 31 Juillet Owando

- LOKO-KIBANABANDZA Eugène - F.M.I. B/ville

- MABONDZOT Marc - Service de Santé du Niari

- MAYELA Marius - Hôpital Général B/ville

- MOULENVO Jean - Hôpital Général B/ville

- SENGH Joseph - Région Sanitaire du Kouilou

A 30 mois

MM.- BOUAYI Pascal - Hospital Général B/ville

- MABANZA Raoul - Centre Hospitalier de Makélékélé B/ville

- MADINGOU Michel - Hôpital Général B/ville

- MOULANDA Jean - Centre Médical de Sibiti

- OUNCOUNOU Félix - Centre Hospitalier de Makélékélé B/ville

- TALANI Pascal - Service des Grandes Endémies B/ville

- TATY Jean - Hôpital Général B/ville

- TCHICAYAT Florentin - Hôpital Général B/ville

Pour le 6ème échelon

A 2 ans

MM.- BOTAKA Emile - en stage en France

- MAYANDA Hervé-Fortuné - Ministère de la Culture et des Arts B/

- OSSEBI-DOUMIAN Antoine - Tony - Hôpital Général B/ville

A 30 mois

Mme OBENGA née PIERRIN Yvonne - Hôpital Général B/ville

.../...

MEDECINS (suite)

-3-

Pour le 7ème échelon

A 2 ans

- MM.- FALA Antoine - en stage en France
- NZINGOULA Samuel - en stage en France

Pour le 9ème échelon

A 2 ans

- MM.- MAKOUNDOU Dominique - Laboratoire National de Santé Publique B/ville
- MOLOUBA Roger - Service des Grandes Endémies B/ville

Pour le 10ème échelon

A 2 ans

- M.- KOUKA-BEMBA Daniel - Ministère de la Santé et des Affaires Sociales
Brazzaville

Article 2.- Avanceront en conséquence à l'ancienneté à trois (3) ans :

MEDECINS

Pour le 5ème échelon

- MM.- MALONGA Germain - Hôpital A. SICE Pointe-Noire
- MINTORI-MAMPASSI Lucien - Hôpital ...SICE Pointe-Noire
- NGOTH-MABIATA Fernand-Jean-Pierre, Service de Santé de Makoua

Article 3.- Le présent décret, sera enregistré, publié au J.O.R.P.C. et communiqué partout où besoin sera.

Brazzaville, le 2 Août 1977

Par Le Deuxième Vice Président du Comité Militaire
du Parti Premier Ministre
Chef du Gouvernement
Ministre du Plan
Le Ministre de la Santé et des
Affaires Sociales

Commandant Louis-SYLVAIN GOMA

Le Ministre des Finances

Médecin-Commandant D.A. MISSONTSA.-

H. LOPES.-

AMPLIATIONS :

D.G.T. 3
Minisanté 1
Secrétariat Santé 3
Intéressés 34
S.G.C.E./B.C. 3
J.O.R.P.C. 1

Le Ministre de la Justice
et du Travail

A. MOUSSOUPOUATI.-

.../...